



HAL
open science

L'étrange condition de "non-parent", Le temps

Vanessa Stettinger, Marion Police

► **To cite this version:**

Vanessa Stettinger, Marion Police. L'étrange condition de "non-parent", Le temps. 2019. halshs-02349616

HAL Id: halshs-02349616

<https://shs.hal.science/halshs-02349616>

Submitted on 5 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'étrange condition de «non-parent»

FAMILLE Que reste-t-il aux parents dont les enfants ont été placés? La sociologue Vanessa Stettinger a enquêté durant plusieurs années sur ceux qu'elle a nommés les «non-parents»

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION POLICE
@marion_902

On croit savoir ce que signifie être parent, mais qu'est-ce qu'un «non-parent»? Vanessa Stettinger, spécialisée en sociologie de la pauvreté et maîtresse de conférence à l'Université de Lille, a réalisé une enquête ethnographique de 2009 à 2016 dans le département du nord de la France au sein de 15 familles en situation de précarité, qui fera l'objet d'un livre à paraître en 2020.

La chercheuse a consacré un article aux cas particuliers de trois familles dont un ou plusieurs enfants ont été placés – pour différents motifs relatifs au comportement des parents: consommation de drogues, troubles de la santé mentale, violences conjugales, insalubrité du logement – et qui se retrouvent, entre désarroi et quête de sens, à se désengager de leur rôle parental.

La thématique est d'actualité en France: le 14 octobre s'est tenue, à Lille, la présentation de la «grande stratégie nationale» pour la protection de l'enfance. Cette dernière doit dessiner les contours d'une réforme de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), dont le fonctionnement actuel contribue à créer des «non-parents», selon la chercheuse. En Suisse, les dernières statistiques COPMA – Conférence suisse en matière de protection des mineurs et des adultes – font état, pour 2018, de 4514 placements de mineurs dont 4288 placements d'office. En 2017, ils étaient 4329.

Comment définissez-vous le «non-parent»? C'est un parent qui se désengage de son enfant, lorsque ce dernier est placé en famille d'accueil. Le lien parent-enfant n'est pas une essence, il se construit. Dans le cas de ces «non-parents», ce sont des liens qui n'ont pas pu se tisser, d'où le découragement, puis le désengagement des parents envers l'enfant placé.

Les parents ne se désengagent pas par manque d'amour ou



Vanessa Stettinger: «Les parents ne se désengagent pas par manque d'amour, mais par manque d'espoir de pouvoir, un jour, avoir leur enfant auprès d'eux.» (FRANÇOIS LO PRESTIAFF POUR LE TEMPS)

d'amour, mais par manque d'espoir de pouvoir, un jour, avoir leur enfant auprès d'eux. Comme le retour tarde et la distance entre eux et l'enfant se creuse, dans leur tête la seule solution est d'essayer de recommencer, avec l'arrivée d'un autre bébé.

Comment s'est imposé ce sujet spécifique? Le sujet est né de mes observations de terrain. J'ai été étonnée de voir que certains parents s'étaient «désintéressés» de leur enfant placé et j'ai voulu creuser le sujet. Ceux que je nomme non-parents ne constituent, heureusement, qu'une minorité des parents pris en charge par la protection de l'enfance.

Vous notez qu'avec la baisse des unions officielles, ce sont désormais les enfants qui «font famille». Quel

Impact cela a-t-il sur ces «non-parents»? Oui, beaucoup de travaux en sociologie soulignent la centralité de l'enfant aujourd'hui. La famille s'est beaucoup transformée dans les dernières décennies: baisse des mariages, hausse des divorces et unions libres... La fragilité des liens dans le couple parental a laissé à l'enfant une place cruciale dans la famille, qui est aussi à l'origine des inquiétudes que nos sociétés manifestent concernant la protection des enfants. L'enfant «fait» famille mais il est aussi l'avant de nos sociétés. Du coup, il faut le protéger. Pour ces familles-là, qui sont très touchées par la pauvreté – la plupart n'ont pas d'activité professionnelle et vivent des aides de l'État –, l'enfant est leur seul objet de reconnaissance. Donc l'enjeu n'est pas uniquement de devenir un «bon parent» mais, avant tout, d'être parent.

Vous évoquez à plusieurs reprises la difficulté des parents à comprendre toutes les requêtes des institutions de protection de l'enfance... Les parents d'un enfant placé dépendent énormément de temps à essayer de répondre aux injonctions institutionnelles pour récupérer la garde. Ils soulignent leurs difficultés à comprendre certaines de ces injonctions, surtout quand elles leur semblent incohérentes. Par exemple, les services sociaux n'expliquent pas à l'une des personnes que j'ai interrogées, Émilie, qu'ils placent son enfant parce qu'elle a un «handicap mental». Ils préfèrent lui dire que les raisons du placement tiennent à son logement qui ne répond pas aux normes de sécurité, et à son conjoint qui est violent. Alors, elle quitte son compagnon et trouve un autre appartement. Mais son deuxième enfant est aussi placé dès la nais-

sance. Elle est toujours dans l'attente d'être mère d'un enfant dont elle pourra s'occuper, elle veut essayer d'avoir un troisième bébé pour voir si on la laissera vivre avec lui.

Selon une sociologue que vous citez, la parenté passe par les liens du sang, le nom et le rapport quotidien à l'enfant. Ces trois aspects sont-ils indissociables? Dans ce cas précis, où des familles ont certains enfants placés et d'autres pas, oui. On voit plus explicitement comment la relation quotidienne avec l'enfant rend ces personnes parents. Les témoignages montrent que malgré les liens du sang, s'il n'y a pas de quotidien, on devient plus difficilement parent. Le temps qui passe, la distance, les doutes sur la récupération de l'enfant font que les parents se découragent et tentent de rebattre les cartes en essayant

d'avoir un autre bébé. Ce ne sont pas des stratégies conscientes, bien sûr.

Vous rapprochez le «deuil» évoqué par un des couples après le placement de leur enfant d'un «vrai» travail de deuil... Le couple en question a eu cinq enfants, dont les quatre premiers ont été placés. Lorsqu'ils m'ont dit qu'ils avaient «fait le deuil» de certains de leurs enfants placés, j'ai été interloquée. Du coup, je me suis intéressée aux travaux de Dominique Memmi sur «les bébés morts» et les attitudes des parents face à cet événement. Dans ce rapprochement, je fais très attention de ne pas négliger l'importance de la présence des enfants placés pour leurs parents, qui passent beaucoup de temps à essayer de les récupérer. Mais, à un moment donné, l'attente leur semble trop longue et une issue positive peu probable.

On peut rapprocher cela du besoin de redevenir parent après un deuil, car même si l'enfant est en vie, il est loin, et la parentalité n'est pas comblée. Ce que dit Dominique Memmi, c'est qu'en cas de décès d'un enfant, l'avis médical prescrit qu'il faut attendre quelques mois pour tomber à nouveau enceinte, mais que les parents souhaitent avoir un autre bébé rapidement. C'est un peu de cela qu'on retrouve dans mes observations.

Vous constatez que le parcours sinueux pour récupérer un enfant placé peut mener à une résignation. Et finalement, à enfanter à nouveau pour tenter de faire mieux, et d'acquiescer le statut parental. Quand s'arrête ce cycle? C'est difficile d'en parler de façon générale. Dans le cas de l'une des familles que j'ai approchées, ils ont eu cinq enfants et le cycle s'est arrêté quand ils ont réussi à en garder un. Je n'ai pas d'exemple de parents qui sont restés sans enfant. Je ne vois plus Émilie, je ne sais pas si elle a eu son troisième petit, je ne sais pas si un jour elle se résignera. Tout cela est très lié à au parcours, à l'histoire et à la manière de répondre aux injonctions des institutions.